

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

**Délibérations du
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la commune de Montastruc-la-Conseillère**

Séance ordinaire du 12 avril 2016

Nombre d'élus : L'an deux mille seize, le douze avril à dix-huit heures,
-en exercice : 11 le Conseil d'administration du Centre Communal
-présents : 7 d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni au
-pouvoirs : 2 nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses
-votants : 9 séances, sous la présidence de M. Michel ANGUILLE,
Président.

Les membres présents, convoqués le 6 avril 2016, signent la liste d'émargement du Conseil d'Administration de ce jour et approuvent l'ordre du jour suivant :

- **2016-04-01** : Finances : Budget primitif 2016
- **2016-04-02** : Affaires Générales : Demande d'aide financement permis
- **2016-04-03** : Affaires Générales : Aide de subsistance

Présents : Mme Cadoz, Mme Veillard, Mme Durand, Mme Agard,
M. Anguille, M. Rison, M. Lespes

Absents excusés : Mme Michaux, Mme Laurens, Mme Boffo, M. Mestdagh

Procurations :

Mme Michaux donne procuration à M. Anguille
Mme Boffo donne procuration à Mme Veillard

Secrétaire de séance : Mme Veillard

1 - Approbation du compte-rendu du CM du 16 mars 2016

Approbation du compte-rendu à l'unanimité

2- Délibérations à prendre :

Montastruc-la-Conseillère
Séance du 12 avril 2016

N° 2016-04-01 : Finances : Budget primitif 2016

Monsieur le Président donne lecture du budget primitif 2016 pour le CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE qui s'équilibre comme suit :

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE		
<i>Section de Fonctionnement</i>	Dépenses	32 170.00 €
	Recettes	32 170.00 €
<i>Section d'Investissement</i>	Dépenses	255.39 €
	Recettes	255.39€

Où l'exposé de Monsieur le Président et après vote, le Conseil d'Administration :

➤ Adopte à l'unanimité :

- Le budget primitif 2016 du **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

VOTE : UNANIMITE POUR

N° 2016-04-02 : Affaires générales : Demande d'aide pour financement permis de conduire

M. le Président expose la demande d'aide au permis de conduire de M. AREMAYO Noé.

Au vu de la situation et des pièces fournies, le CCAS envisage de verser une somme de 500 € réglée à l'auto-école d'Albi représenté par M. COUZY. Le versement de cette somme correspond à une formation intégrant 20 heures de conduite sur la base de l'évaluation de départ et 1 présentation à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Cette somme sera versée en contrepartie d'une activité d'intérêt général effectuée par M. AREMAYO Noé telle que définie dans la convention signée avec le CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

➤ **De reporter**, par manque d'éléments, le vote de la délibération à une date ultérieure.

VOTE : UNANIMITE POUR

Montastruc-la-Conseillère
Séance du 12 avril 2016

N° 2016-04-03 : Affaires Générales : Aide de subsistance

Monsieur le président expose à l'Assemblée la demande concernant une aide financière pour Madame BONNET. Cette aide financière nous a été transmise par son assistante sociale.

Madame BONNET rencontre des difficultés financière et n'a droit à aucune aide sociale.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS décident, à l'unanimité :

- **d'attribuer** à Madame BONNET une aide d'un montant de 300 euros qui se constituera de trois comptes d'un montant de 100 euros chacun chez les commerçants :

- ✓ A la Tête d'Ail – 18 avenue de Castelnau – 31380 Montastruc la Conseillère
- ✓ Boucherie Jo – 9 place Mairie – 31380 Montastruc la Conseillère
- ✓ Petit Casino – avenue général Castelnau – 31380 Montastruc la Conseillère

VOTE : UNANIMITE POUR

Fin de séance à : 19h00